



## Echéancier prêt immobilier erroné

Par **ROBASELI**, le **21/10/2009** à **18:38**

Bonjour,

J'ai acheté un bien en aout 2009 et ai reçu mon échéancier. Depuis 2 mois les mensualités prélevées sont supérieures à celles de mon échéancier. La banque me répond qu'il y a eu une erreur dans mon échéancier et va m'en renvoyer un autre.

Puis-je avoir un recours ou dois je me plier à leur erreur.

Merci pour les réponses.

Par **Patricia**, le **23/10/2009** à **21:09**

Bonsoir,

Ce genre d'erreur est rare et incompréhensible.

Une fois le crédit accepté, les banques et/ou établissements de crédit respectent le montant des échéances et le nombre comme il est prévu et mentionné sur le contrat de prêt et tableau d'amortissement.

Depuis ces 2 mois, les échéances actuelles prelevées sur votre compte sont supérieures de combien ?

Par **ROBASELI**, le **27/10/2009** à **14:20**

Bonjour ,

Mon échancier est de 30 euros/mois supérieur à celui de l'initial. J'ai reçu le nouvel échancier anti-daté au 11/08/2009 et j'ai pu constater qu'ils s'étaient trompés sur le montant mensuel de l'assurance.

Merci pour votre réponse.

Par **Patricia**, le **31/10/2009** à **13:11**

Bonjour,

(Mes excuses pour ce retard, j'étais absente).

C'est bien ce que je pensais que cette erreur pouvait correspondre à votre assurance.

Si vous l'avez souscrite auprès de votre banque lors de l'acceptation de votre prêt, prenez rendez-vous avec l'un des conseillers financiers.

Vous dire comment la banque régularisera entre elle, vous et l'assurance, aucune idée...